Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 2

Anhang: [Notre supplément mensuel]
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

La relance européenne est à l'ordre du jour. La nécessité politique de substituer à l'idée de Communauté européenne de défense — qui n'a trouvé dans l'Union de l'Europe occidentale qu'un remplacement peu spectaculaire — l'idée d'une intégration économique, a incité les six pays de la Communauté européenne du charbon et de l'acier à proposer la création entre eux d'un marché commun, autrement dit de créer une zone où les marchandises, les services, les capitaux et les hommes puissent circuler librement.

Les milieux de l'économie privée ne peuvent qu'applaudir à ce projet grandiose, dans la mesure où il est réellement de nature à faciliter leurs transactions et à relever les niveaux de vie en Europe occidentale. Ils souhaitent en particulier que ses promoteurs témoignent d'un esprit réellement libéral, à l'intérieur du marché commun comme dans ses relations avec les pays tiers, et qu'ainsi cette initiative courageuse s'inscrive tout naturellement dans la ligne des efforts déployés depuis plusieurs années en vue d'une libération progressive des échanges visibles et invisibles, d'un abaissement des tarifs douaniers et d'une convertibilité des monnaies entre tous les pays de l'Europe occidentale.

C'est dans cette perspective qu'il nous paraît utile de rappeler, en matière de libération des échanges internationaux, un certain nombre de vérités premières, telles que les a exprimées M. Robert Marjolin, ancien secrétaire général de l'Organisation européenne de coopération économique, dans le « Programme économique français » élaboré par le Comité d'études pour la République :

« On ne peut espérer que la France se montrera progressive dans sa politique intérieure aussi longtemps qu'elle continuera à être restrictive dans ses relations avec l'extérieur. Si l'on veut avancer, il faut le faire simultanément dans les deux domaines, car les tendances restrictives intérieures et extérieures se renforcent réciproquement... Protégées sur le marché national par des contingents et des droits de douane élevés, l'industrie et l'agriculture françaises sont soutenues sur les marchés extérieurs par des subventions à l'exportation d'autant plus importantes que nos prix dépassent ceux des autres pays.

« La protection douanière n'est pas condamnable dans toutes les circonstances ; modérée, elle est souvent utile. Mais la France a dépassé la mesure et elle est la première victime de ce protectionnisme excessif. Elle en souffre dans sa productivité, et par conséquent dans son niveau de vie. L'expérience montre qu'en Europe les États les plus progressifs sont ceux qui communiquent le plus largement avec le monde extérieur.

« La France doit faire des progrès décisifs dans la libération de ses échanges extérieurs, par une abolition du contingentement dans ses relations avec les autres pays de l'O. E. C. E., qui la mette avec eux sur un pied d'égalité ; par une admission plus libre des marchandises en provenance de l'Amérique du Nord ; par une intensification de ses échanges avec le reste du monde...

« Cette politique de libération et d'expansion commerciales doit s'accompagner de la suppression des taxes exceptionnelles à l'importation et de la plus grande partie des subventions à l'exportation.

« ... Pour mettre la France au niveau historique de la deuxième moitié du XXe siècle, il est nécessaire de l'intégrer économiquement dans un ensemble plus vaste, où seront abolies progressivement toutes les restrictions aux échanges ; non seulement le contingentement, mais aussi les droits de douane, les tarifs ferroviaires discriminatoires, les pratiques de cartel, etc. Dans ce cadre, elle retrouvera, sous l'aiguillon de la concurrence, le dynamisme en matière de développement industriel dont elle a fait preuve à différentes époques de son histoire... »

Il est intéressant de rapprocher ces déclarations de celles qui ont été faites récemment par M. A. Boissard, gouverneur du Crédit foncier de France et président du Comité restreint créé par arrêté du 11 janvier 1955 pour enquêter sur les obstacles à la libération des échanges : « La libération des échanges est possible. La libération des échanges est indispensable. Il faut la faire pour le progrès de l'économie française et non, comme on le croit communément, pour faire plaisir aux pays de l'O. E. C. E. »

Or, que voyons-nous? Du 2 décembre 1953 au 1er avril 1955, la suppression du contingentement a rapidement progressé en France, passant de 18 à 75 % du total des marchandises européennes importées en 1948 (de 5 à 25 % des marchandises suisses importées en 1953). Depuis lors, elle est restée presque stationnaire et actuellement à peine plus d'un tiers des importations de Suisse peuvent être réalisées sans licence ou sous licence automatique. Au surplus, la perception de la taxe compensatoire a considérablement limité les effets de ces mesures et les importateurs se heurtent à de sérieuses difficultés administratives et à une protection douanière toujours plus forte.

C'est pourquoi, sans négliger les efforts poursuivis à Messine et à Bruxelles pour réaliser une réforme fondamentale des conditions qui régissent les échanges dans l'Europe des six, nous souhaitons que l'on ne perde pas de vue la nécessité d'améliorer sensiblement les conditions d'importation en France des marchandises provenant de tous les pays de l'O. E. C. E. La création d'un grand ministère des affaires économiques autorise à cet égard un grand espoir : celui de voir prévaloir à l'avenir l'intérêt général de l'économie française sur les intérêts particuliers de certains producteurs.

Chambre de commerce suisse en France

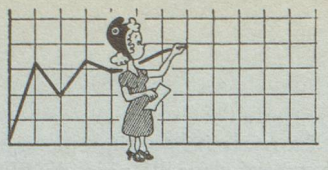

LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS

Le ministère de M. Guy Mollet. — Les premières déclarations du nouveau gouvernement formé par M. Guy Mollet ont eu visiblement pour objet de rassurer l'opinion. Tout en mettant l'accent sur son souci d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, le Président du Conseil a manifesté la ferme volonté d'éviter toute inflation ainsi que toute dévaluation, ce qui limitera, par la force des choses, assez étroitement ses possibilités d'action dans le domaine social. Il y avait manifestement contradiction entre les promesses électorales d'un relèvement des salaires nominaux et la conception d'un effort supplémentaire d'investissement. Il est significatif pour la modération du programme économique et financier du gouvernement que celui-ci n'a pas jugé possible de donner suite à la demande qui figurait dans le programme socialiste et qui concernait l'augmentation du salaire interprofessionnel garanti (S. M. I. G.). Dans ces conditions, il apparaît comme probable que M. Guy Mollet se trouvera contraint de suivre, selon l'opinion généralement admise, dans les domaines de l'économie et des finances, une politique voisine de celle de son prédécesseur. Cette impression relativement rassurante s'est traduite par une baisse des cours de l'or, tandis que le marché des valeurs semble vouloir se cantonner dans une attitude d'expectative.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Un déficit qui se transforme en excédent. — L'année 1955 a marqué un redressement très net de la balance commerciale française, puisqu'elle s'est soldée par un excédent de 39,4 milliards de francs contre un déficit de 12,6 milliards en 1954. La balance à l'égard des pays étrangers, sans atteindre l'équilibre, s'est également sensiblement améliorée. Le déficit est revenu de 148,1 milliards en 1954 à 84,2 milliards en 1955, les importations ayant été couvertes par les exportations à concurrence de 93 %, ce qui est le plus fort pourcentage depuis la guerre. En effet, les exportations vers l'étranger ont augmenté de 20,6 %, tandis que les importations en provenance de l'étranger n'accusent qu'une augmentation de 12,3 %. Par contre dans les échanges avec les territoires d'outre-mer, la position de la métropole s'est un peu affaiblie, le solde créditeur étant revenu de 135,5 milliards en 1954 a 129,5 milliards en 1955.

U. E. P

Déficit en janvier. — C'est un solde déficitaire de 55,5 millions de dollars que font apparaître les comptes de la France à l'Union Européenne de Paiements pour le mois de janvier. Le mois précédent avait laissé un déficit de 6,6 millions seulement. Pour expliquer ce nouveau déficit, le plus élevé qui ait été enregistré depuis juin 1953, le Ministère des Finances a invoqué l'intervention des éléments d'ordre psychologique étrangers à la situation réelle des échanges commerciaux. En effet, à la suite des mouvements spéculatifs passagers, qui s'étaient également manifestés sur le marché de l'or au lendemain des élections du 2 janvier, des importateurs se hâtaient de couvrir leurs besoins de devises étrangères, tandis que les importateurs, tenant à conserver le plus longtemps possible leurs rentrées en devises, en ralentissaient le rapatriement.

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Pronostic favorable. — L'économie française traverse depuis environ trois ans une phase d'expansion liée à la notion de stabilité aussi bien des prix que de la monnaie. Cette « expansion sans inflation », pourra-t-elle se poursuivre ? A cette question, les chefs d'entreprise interrogés par l'Institut National de la Statistique donnent, dans leur grande majorité, une réponse affirmative. Les deux tiers environ des industriels consultés pensent que la production, dans le premier semestre de l'année, accusera par rapport à la période correspondante de 1955, une augmentation, il est vrai, assez modérée, se traduisant par un accroissement de 3 à 10 %, réserve faite en ce qui concerne l'industrie textile. Ils prévoient en même temps une légère hausse des prix de gros, se situant entre 2 et 3 %.

BALANCE DES PAIEMENTS

Excédent pour le premier semestre 1955. — La balance générale des paiements de la zone franc pour le premier semestre 1955 fait apparaître, en ce qui concerne les paiements courants, un solde créditeur de 219 millions de dollars (unité de compte) contre seulement 78 millions dans le premier semestre 1954. Grace à cet excédent, auquel s'est ajoutée l'aide américaine, soit 296 millions, les avoirs publics en or et en devises ont augmenté de 319 millions et les avoirs privés en devises de 30 millions de dollars.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Augmentation de 10 % en 1955. — L'indice de la production industrielle — sans le bâtiment — s'est élevé à 181 en décembre (base 100 en 1938). La production est donc restée au même niveau qu'en novembre et a dépassé de 7,8 % celle de décembre 1954. Dans l'ensemble de l'année 1955 l'indice moyen ressort à 169, soit 10 % au-dessus de celui de 1954 et 20 % au-dessus de celui de 1953.

GRAPHIQUES DU COM

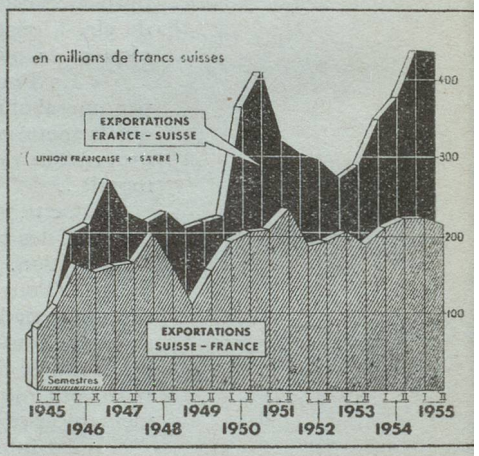

COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours Napoléon	*9 fév.*	2.970	*5 janv.*	2.940	*10 fév.*	2.660
Cours fr. s. marché parallèle	*9 fév.*	80,30	*5 janv.*	82,50	*10 fév.*	79,68
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	*3 fév.*	345	*6 janv.*	339	*4 fév.*	349
Ind. prod. ind. (1938 = 100)	*décembre*	181	*novembre*	181	*décembre*	168
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	*novembre*	206	*octobre*	204	*novembre*	189
Ind. prix de gros (1949 = 100)	*janvier*	138,8	*décembre*	137,7	*janvier*	135,5
Ind. prix consomm. familiale (1949 = 100)	*janvier*	146,8	*décembre*	146,3	*janvier*	145,3
Transports commerc. (mio. t.)	*novembre*	17,6	*octobre*	17,8	*novembre*	16,2
Voyageurs (millions)	*novembre*	44,3	*octobre*	42,7	*novembre*	43,2
Ind. vol. import. (1938 = 100)	*novembre*	141	*octobre*	128	*novembre*	131
Ind. vol. export. (1938 = 100)	*novembre*	227	*octobre*	225	*novembre*	231
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio $)	*janvier*	—55,5	*décembre*	—4,5	*janvier*	+6,3

EN QUELQUES LIGNES

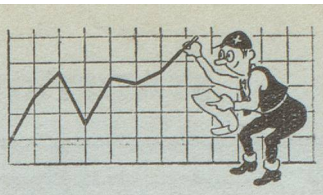

SUISSE

COMMERCE EXTÉRIEUR

La balance commerciale très déficitaire en janvier. — En janvier, les importations ont atteint 535,6 millions de francs, en regard de 632,1 millions de francs en décembre dernier et 449,5 millions de francs en janvier 1955.

Les exportations se sont élevées à 427,2 millions de francs contre 550,1 en décembre et 384 millions de francs en janvier 1955.

Il en résulte que la balance commerciale présente donc pour le premier mois de l'année un solde passif de 108,4 millions de francs, contre des soldes passifs de 82 millions de francs en décembre dernier et 65,5 millions de francs en janvier 1955.

U. E. P.

Position de la Suisse en janvier. — A fin janvier, le trafic des paiements avec les pays de l'Union Européenne de paiements laissait pour la Suisse un solde passif de 32,6 millions de francs. Compte tenu des remboursements effectués à la Suisse conformément aux accords de consolidation, l'avance de la Confédération à l'U. E. P. s'est réduite de 11,3 millions de francs et s'élevait à fin janvier à 429,8 millions de francs. Le quota de la Suisse, y compris sa rallonge, est donc utilisé à raison de 46,3 %.

MERCE FRANCO-SUISSE

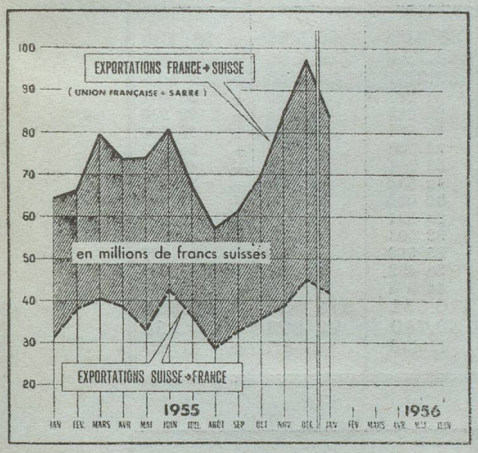

O. E. C. E.

La Suisse à la présidence du Comité exécutif. — Le Conseil de l'O. E. C. E. a décidé que la présidence du Comité exécutif de cette organisation serait assumée jusqu'au 30 juin prochain par le représentant de la Suisse auprès de l'O. E. C. E., M. Gérard Bauer, ministre plénipotentiaire.

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours pièce or 20 fr. s.	*9 fév.*	30,50	*6 janv.*	30,25	*8 fév.*	28,75
Cours billet 100 fr. fr.	*9 fév.*	1,08 1/2	*5 janv.*	1,06 3/4	*8 fév.*	1,14 1/4
Ind. gén. actions	*janvier*	441	*décembre*	432	*janvier*	429
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	*3e trim.*	132	*2e trim.*	131	*3e trim.*	130
Ind. prix de gros (1939 = 100)	*janvier*	214,9	*décembre*	215,5	*janvier*	216,5
Ind. prix à la consommation (1939 = 100)	*janvier*	172,6	*décembre*	173,6	*janvier*	172,4
Ind. salaires hor. réels (1939 = 100)	*2e trim.*	115,3	*1er trim.*	115,4	*2e trim.*	115,1
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.)	*décembre*	16,6	*novembre*	17,4	*décembre*	16,2
Voyageurs (millions)	*décembre*	1,9	*novembre*	2	*décembre*	1,9
Ind. import. (1938 = 100)	*janvier*	170	*décembre*	198	*janvier*	143
Ind. export. (1938 = 100)	*janvier*	155	*décembre*	198	*janvier*	140
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. $)	*janvier*	—7,4	*décembre*	—8,2	*janvier*	—8,1

HORLOGERIE

Augmentation des exportations en 1955. — De 1.039,9 millions de francs en 1954, les exportations horlogères suisses ont passé à 1.077 millions de francs en 1955 ce qui représente une augmentation de 3,56 %. En ce qui concerne la répartition des exportations horlogères, on constate des progrès sensibles en Europe. L'Italie est la principale cliente de l'horlogerie suisse, suivie de l'Espagne, de l'Allemagne occidentale et de la Grande-Bretagne. L'industrie horlogère suisse a d'ailleurs pu sauvegarder ses positions sur la plupart des marchés mondiaux. Elle occupe le second rang parmi les industries d'exportation, venant, comme l'année précédente, après l'industrie des machines (1.236,6 millions de fr.) et avant celles des textiles (729,4 millions de fr.) et des produits pharmaceutiques (404,5 millions de fr.).

C. F. F.

Bénéfice croissant en 1955. — Pour 1955, le compte d'exploitation des C. F. F. fait apparaître un excédent de recettes de 268,4 millions de francs, contre 234,8 millions de francs en 1954. Les recettes d'exploitation se sont montées à 833,5 millions (contre 782 millions l'année précédente), tandis que les dépenses ont été de 565 millions de francs (547,3 millions de francs). On suppose qu'après toutes les dépenses à couvrir (amortissements, frais de capitaux, versement complémentaire à la Caisse de pensions, allocations de renchérissements aux pensionnés) il subsistera encore un bénéfice net de 85 millions de francs environ.

TRAFIC AÉRIEN

Les résultats de la Swissair. — En 1955, le nombre des passagers transportés par la Swissair s'est accru de 16 %, atteignant le chiffre de 630.719 (544.838 en 1954). Le volume des marchandises transportées est en augmentation de 39 %, le frêt ressortant à 8.486.812 kilogrammes et les envois postaux à 3.317.270 kilogrammes. Le coefficient d'utilisation s'est amélioré en 1955 à 64,8 % alors qu'il n'était que de 59 % en 1954. A la suite de ce développement du trafic aérien, le chiffre d'affaires de la Swissair a atteint l'an passé 130 millions de francs, en augmentation de 17,1 %.

BANQUE

Rapport de la Banque Nationale Suisse. — Dans son rapport annuel, la Direction générale signale que la circulation des billets s'est élevée en moyenne à 5.056.844.480 francs. Elle a atteint au maximum (le 30.12.55) 5.532.734.650 francs et au minimum (le 16.2) 4.852.771.515 francs.

La couverture or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 129,33 % et au minimum à 117,92 %. Si l'on tient compte non seulement des billets mais aussi des autres engagements à vue, ces proportions sont respectivement de 91,81 % et 88,38 %.

Le bénéfice net de l'exercice 1955 s'est élevé à 6.271.994 francs ; il sera réparti comme suit : 100.000 francs au fonds de réserve, 1.500.000 francs pour paiement du dividende de 6 % aux actions, 3.771.994 francs versés à la Caisse fédérale qui répartira cette somme aux cantons à raison d'une indemnité de 80 francs par tête de population. Le 57,35 % du capital social de la Banque Nationale Suisse appartient aux cantons, aux banques cantonales ainsi qu'à d'autres corporations et établissements de droit public et le 42,65 % à des actionnaires particuliers.

STATISTIQUES FRANCO-SUISSES

Commerce de la France et de la Suisse avec les pays étrangers
(d'après les statistiques douanières française et suisse)

	France + Sarre (en millions de francs français)			Suisse (en milliers de francs suisses)		
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde
Moy. mens. 1953	**91 078**	**73 866**	**— 17.212**	**422.557**	**430.384**	**+ 7.827**
Total 1954	**1.110 775**	**965 674**	**— 145 101**	**5 591 597**	**5 271 518**	**— 320.079**
Moy. mens. 1954	**92 564**	**80 472**	**— 12 092**	**465.966**	**439.293**	**— 26 673**
Janvier 1955	86 365	85 180	— 1 185	449 546	384 032	— 65 514
Février 1955	103 627	91 073	— 12 554	482 763	429 849	— 52 914
Mars 1955	106 856	89 613	— 17.243	562 111	474.226	— 87.885
Avril 1955	113 792	106.325	— 7.467	536 590	439.404	— 97 186
Mai 1955	103 509	95 762	— 7.747	508 894	444 309	— 64 585
Juin 1955	109.398	96.698	— 12.700	548.365	475.836	— 72 529
Juillet 1955	93 816	95 413	+ 1 597	530 392	489 400	— 40 992
Août 1955	100 948	87 851	— 13 097	506 708	397.893	— 108.815
Septembre 1955	94 654	81 908	— 12.746	520 327	486 287	— 34 040
Octobre 1955	93 807	94 288	+ 481	549 930	517 713	— 32 217
Novembre 1955	105 915	96.115	— 9 800	573 802	533.145	— 40 657
Décembre 1955	135 029	140.954	— 5.925	632.100	550.100	— 82.000
Total 1955	**1.247.716**	**1.161.180**	**— 86.536**	**6.401.186**	**5.622 204**	**— 778 982**
Moy. mens. 1955	**103.976**	**96.765**	**— 7.211**	**533 432**	**468 517**	**— 64 915**
Janvier 1956				535.637	427.185	— 108.452

Commerce franco-suisse
(d'après les statistiques douanières suisses)

	France + Sarre (en milliers de fr. s.)			Outre-mer (en milliers de fr. s.)			Total (en milliers de fr. s.)		
	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française	Exportations de Suisse	Importations en Suisse	Balance commerciale française
Moy. mens. 1953	**30 960**	**47 102**	**+ 16 142**	**4.140**	**2 160**	**— 1 980**	**35 100**	**49 261**	**+ 14 161**
Total 1954	**395 076**	**700 939**	**+ 305.863**	**51 718**	**25 600**	**— 26.118**	**446.794**	**726 539**	**+ 279.745**
Moy. mens. 1954	**32 923**	**58 412**	**+ 25 489**	**4 310**	**2 133**	**— 2.177**	**37.233**	**60 545**	**+ 23 312**
Janvier 1955	27.401	61 296	+ 33 895	3 881	2 997	— 884	31 282	64 293	+ 33 011
Février 1955	33 559	63 668	+ 30 109	4 489	2 390	— 2 099	38 048	66 058	+ 28 010
Mars 1955	36 508	76 493	+ 39 985	3 955	2 875	— 1.080	40 463	79 386	+ 38.905
Avril 1955	34 605	69 892	+ 35.287	3 895	3.897	+ 2	38.500	73 789	+ 35 289
Mai 1955	29 446	71 416	+ 41 970	3 608	2 467	— 1 141	33 054	73 883	+ 40 829
Juin 1955	37.878	78.051	+ 40.173	4 658	2.699	— 1.959	42.536	80.750	+ 38 214
Juillet 1955	31 405	66 097	+ 34 692	4 621	1 338	— 3 283	36 026	67 435	+ 31 409
Août 1955	24 917	56 469	+ 31 552	3 474	1 030	— 2.444	28 391	57 499	+ 29 108
Septembre 1955	28 320	59 738	+ 31.418	4 183	1 589	— 2 595	32 503	61 327	+ 28 823
Octobre 1955	31 738	67 993	+ 36 255	3 824	1 766	— 2 058	35 562	69 759	+ 34 197
Novembre 1955	34 630	80.945	+ 46 314	3.801	3.421	— 381	38 432	84 366	+ 45 934
Décembre 1955	39 885	93 627	+ 53.742	5.088	3 441	— 1.647	44 973	97 068	+ 52 095
Total 1955	**390.227**	**845.790**	**+ 455.563**	**50 654**	**29 940**	**— 20.714**	**440.881**	**875 731**	**+ 434.850**
Moy. mens. 1955	**32.519**	**70 482**	**+ 37.963**	**4.221**	**2 495**	**— 1.726**	**36.740**	**72 978**	**+ 36 238**
Janvier 1956	39.047	81.672	+ 42.625	3.090	2.299	— 791	42.136	83 971	+ 41.835

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Nice	18 février au 5 mars 1956	Foire de Nice.
Paris	23 février au 18 mars 1956	Salon international des arts ménagers.
Paris	2 au 6 mars 1956	Salon national des fabricants de pièces dét., tubes électroniques, access. et appar. de mesure radio-électriques.
Paris	3 au 12 mars 1956	Salon commercial et professionnel des ateliers d'art.
Genève	8 au 18 mars 1956	Salon international de l'automobile.
Toulouse	22 au 27 mars 1956	Salon international de la production agricole et de l'équipement rural.
Paris	22 au 29 mars 1956	Salon de l'équipement scolaire.
Marseille	29 mars au 9 avril 1956	Salon du confort et de l'équipement ménager.
Lyon	7 au 16 avril 1956	Foire internationale de Lyon.
Paris	13 au 29 avril 1956	Salon des sports, camping, vacances.
Bâle	14 au 24 avril 1956	Foire suisse d'échantillons.
Lille	14 au 29 avril 1956	Foire internationale de Lille.
Paris	5 au 21 mai 1956	Foire internationale de Paris.
Bordeaux	10 au 25 juin 1956	Foire internationale de Bordeaux.
Paris	22 au 30 juin 1956	Salon international des techniques papetières et graphiques.